



## **AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

### **CAISSE CENTRALE DE GARANTIE**

**Appel d'offres ouvert n°11/2020/CCG**

## **ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAU POUR LE COMPTE DE LA CAISSE CENTRALE DE GARANTIE**

Le **jeudi 31 décembre 2020 à 10 heures**, il sera procédé, dans les bureaux du siège de la Caisse Centrale de Garantie à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet l'acquisition de mobilier de bureau pour le compte de la Caisse Centrale de Garantie.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré des bureaux de la Caisse Centrale de Garantie sis au :

**Centre d'Affaires, Boulevard Ar-Ryad**

**Hay Ryad 10100 – RABAT**

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Ainsi que sur le site de la Caisse Centrale de Garantie : [www.ccg.ma](http://www.ccg.ma)

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à **60 000,00 DHS (Soixante mille dirhams)**.

L'estimation des coûts des prestations est fixée par le Maître d'ouvrage à : **3 300 000,00 DHS TTC (Trois millions trois cent mille dirhams toutes taxes comprises)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Règlement des marchés de la CCG.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du siège de la Caisse Centrale de Garantie ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

#### **Présentation des échantillons et catalogue :**

Les soumissionnaires sont tenus de présenter les échantillons et/ou les catalogues exigés dans le dossier d'appel d'offres, aux bureaux du siège de la CCG, et ce, au plus tard le mercredi 30 décembre 2020 à 12 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

